

ASSOCIATION MARQUE AUVERGNE

Association déclarée conformément
à la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 59 boulevard Leon Jouhaux
Hôtel de Région
63050 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Marque Auvergne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations données dans l'annexe des comptes annuels relatives à la comptabilisation d'une provision pour risque de reversement de la subvention accordés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (point 2.2 de l'annexe des comptes annuels).

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Exco Clermont - Ferrand

CLERMONT-FERRAND
Avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
057 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : +33 (0)4 73 29 42 50
Fax : +33 (0)4 73 93 58 64
Email : excoclermont@exco.fr

VICHY
L'Atrium - 37 avenue de Gramont
03200 Vichy
Tél. : +33 (0)4 73 29 42 53
Fax : +33 (0)4 73 93 58 64
e-mail : cab.ab@exco.fr

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

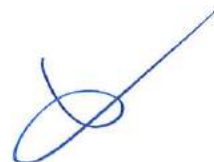
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le 4 juin 2019

Pour la S.A. EXCO CLERMONT-FD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Pierre-Jean ORCEYRE
Mandataire social



ASSOCIATION LA MARQUE AUVERGNE

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels	1 675	1 675		
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	1 675	1 675		
	Immobilisations financières				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL				
Total I		1 675	1 675		
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances ²	58 800		58 800	4 900
	Autres créances	53 075		53 075	48 692
	TOTAL	111 875		111 875	53 592
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	260 760		260 760	195 489
	Charges constatées d'avance (4)	43 657		43 657	
Total II		416 292		416 292	249 081
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		417 968	1 675	416 292	249 081
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	78 727	78 727
	Report à nouveau	12 015	-30 290
	Résultat de l'exercice	1 977	42 306
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		92 720	90 743
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	120 000	
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		120 000	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		500
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 330	146 879
	Dettes fiscales et sociales	19 448	10 958
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 500	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	42 293	
Total III		203 571	158 338
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		416 292	249 081
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	203 571	157 838
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

ASSOCIATION LA MARQUE AUVERGNE

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018

Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	61 650	73 000
	Dons		
	Legs et donations		
Charges d'exploitation	Subventions d'exploitation	426 207	475 000
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	52 256	8 360
	Autres produits	3	1
	Total des produits d'exploitation I	540 116	556 361
	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	732	466
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	352 232	436 493
Opér. commun	Impôts, taxes et versements assimilés	964	1 791
	Salaires et traitements	43 828	34 388
	Charges sociales	18 212	14 174
	Dotations		
	• sur immobilisations amortissements		27 522
	d'exploitation		
	• sur actif circulant : provisions		
	• pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation II	535 973	514 840
	Résultat d'exploitation (I-II)	4 143	41 521
Produits financiers	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	46	137
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	46	137
	Dotations financières aux amortissements et provisions		
Charges financières	Intérêts et charges assimilées		41
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		41
	Résultat financier (V-VI)	46	96
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	4 190	41 617
	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		

ASSOCIATION LA MARQUE AUVERGNE

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018

Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 417	786
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	1 417	786
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 630	97
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	3 630	97
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-2 212	689
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		541 580	557 285
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		539 603	514 979
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		1 977	42 306
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		6 500	
Bénévolat			
Prestations en nature		6 500	
Dons en nature			
Charges		6 500	
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		6 500	
Personnel bénévole			

EXCO CLERMONT-FD
Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Riom
9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018

Association La Marque Auvergne

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.3	Méthode d'amortissement	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	Actif circulant / dépréciations	7
2.3	Provisions pour reversement d'une subvention	8
2.4	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	8
2.4.1	Précisions sur d'autres créances significatives	8
2.5	Compte de résultat	10
2.5.1	Résultat par secteur	10
2.5.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	10
2.6	Informations relatives à l'effectif	11

EXCO CLERMONT-FD

Société de Commissariat aux Comptes

Compagnie Régionale de Riom

9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu

63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

EXCO CLERMONT-FD
Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Riom
9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

EXCO CLERMONT-FD

Société de Commissariat aux Comptes

Compagnie Régionale de Riom

9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu

63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	227 330	-	227 330	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat. outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	3 171	-	1 495	-	1 676
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	3 171	-	1 495	-	1 676
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	-	-	-	-	-
Total général		230 501	-	228 825	-	1 676

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations	Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	227 330	-	227 330
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-
	Constructions	EXCO CLERMONT-FD <i>Société de Commissariat aux Comptes</i> <i>Compagnie Régionale de Riom</i> 9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu 63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64		-
	Install. Tech., mat., outillage			-
	Install. générales, ag. Am. divers			-
	Matériel de transport			-
	Mat bur., informatique, mobilier	3 171	-	1 495
	Immo. Grevées de droits	-	-	-
Total III		3 171	-	1 495
Total général		230 501	-	228 825

2.1.3 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

2.2 Provisions pour reversement d'une subvention

Une provision pour reversement de subvention est comptabilisée dès qu'il apparaît probable qu'un ou plusieurs objectifs fixés dans la condition résolutoire ne pourront être atteints

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début d'exercice	Augmentations : Dotation de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire		120 000		120 000
TOTAL		120 000		120 000

2.3 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	58 800	58 800	
	Autres	53 075	53 075	
Charges constatées d'avance		43 657	43 657	
TOTAL		155 532	155 532	

EXCO CLERMONT-FD

Société de Commissariat aux Comptes

Compagnie Régionale de Riom

9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu

63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

2.3.1 Précisions sur d'autres créances significatives

Les autres créances correspondent principalement à :

- TVA déductible sur autres biens et services : 11 020 €
- TVA déductibles sur frais communs : 2 747 €
- Solde subvention région 2018 : 38 400 €

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la parution de 8 pages dans le journal La Montagne initialement prévue en décembre 2018 et décalée en janvier 2019 compte tenu du contexte particulier des actualités de fin d'année (42 293 €).

Un produit constaté d'avance du même montant a été constaté sur la subvention octroyée par la Région au titre de 2018.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	EXCO CLERMONT-FD <i>Société de Commissariat aux Comptes</i> <i>Compagnie Régionale de Riom</i> 9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu 63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64		
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		140 331	140 331		
Dettes fiscales et sociales		19 448	19 448		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		1 500	1 500		
Produits constatés d'avance		42 293	42 293		
TOTAL		203 572	203 572		

Le poste « fournisseurs et comptes rattachés » tient compte de factures non parvenues à hauteur de 24 203 €.

2.4 Compte de résultat

EXCO CLERMONT-FD

Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Riom

9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu

63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

2.4.1 Résultat par secteur

Résultat comptable de l'exercice		Bénéfice	Excédent
Gestion propre (= libre)			
1	Activité non fiscalisée		23 700
2	Activité fiscalisée	21 723	

2.4.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

— Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	3 934
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	3 934

— Transferts de charges

Ils correspondent principalement aux participations des différents partenaires aux plans d'actions (52 150 euros).

— Résultat exceptionnel

Il est constitué d'opérations se rapportant à l'exercice précédent (1 417 euros) et d'une indemnité versée suite à un litige (3 600 euros).

2.5 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		1
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	0,5	
Ouvriers		
EXCO CLERMONT-FD	TOTAL	1

Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Riom
 9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
 63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
 Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64